

# Conditionnement Le coût de la flemme

*Un Helvète produit en moyenne 700 kilos de déchets ménagers par an.  
Pour faire maigrir nos poubelles, éradiquons les packagings démesurés!*

DOSSIER RÉALISÉ PAR ELISABETH KIM

Une fois n'est pas coutume, commençons par le verre à moitié plein: les Helvètes excellent dans le recyclage. Selon les statistiques de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), qui remontent à 2009, 51% des déchets connaissent une nouvelle vie. De quoi réjouir Berne, pour qui le tri sélectif des poubelles, dont la proportion a plus que doublé à partir des années 1980, aurait pratiquement atteint son paroxysme. Car nos autorités privilégient l'incinération, écologie devant rimer avec économie. «Le recyclage doit présenter des avantages au niveau de l'écobilan global et être financièrement supportable», résume, à l'OFEV, Peter Gerber.

## Un packaging inflationniste

Les Suisses, champions de la poutse, certes, mais qu'en est-il si on remonte à la source? Là, le constat est moins glorieux. En Suisse, comme dans tous les pays industrialisés, on consomme, et on jette, de plus en plus, voire plus rapidement. L'«obsolescence programmée» contamine nombre de secteurs, de l'automobile en passant par l'électronique, les appareils électroménagers, les vêtements, les accessoires de mode, le mobilier, les jouets, etc., où les produits sont conçus pour une durée de vie toujours plus courte!

Du prêt-à-jeter, dénoncé avec force par un documentaire du même nom en 2010 par Cosima Dannoritzer.

S'il est difficile pour les consommateurs de percer les secrets des stratégies industrielles, l'exemple du suremballage, lui, est emblématique. Visible à l'œil nu, cette pratique est non seulement coûteuse d'un point de vue environnemental mais se révèle également très onéreuse pour le porte-monnaie des ménages. Pour preuve, ce rapide coup de sonde mené dans différents commerces lausannois. But de l'opération: composer un pique-nique avec, d'une part, des denrées alimentaires emballées raisonnablement, nécessitant parfois un peu d'huile de coude, et, de l'autre, des mets en portion individuelle et/ou en plat déjà préparé (convenience food). Le tout sans préjuger ni de la marque ni de la qualité ou de l'origine des ingrédients utilisés.

Le résultat s'avère édifiant. Les consommateurs paient, et souvent sans en avoir conscience, très cher les articles suremballés. Pour une quantité de nourriture équivalente, le surcoût du conditionnement des produits pris en exemple en page 7 représente au mieux +31% pour un fromage, mais peut grimper jusqu'à +135% pour des chips, +469% pour une compote de pommes et +1083% pour une simple salade de carottes! Un packaging inflationniste – et que dire des périodes

de fêtes... – qui passe de plus en plus mal, et pas seulement aux yeux d'écologistes fanatiques, d'autant que ces emballages démesurés sont souvent impossibles à recycler car composés de plusieurs matériaux différents.

L'OFEV, qui ne dispose d'aucune étude approfondie à ce sujet – dans l'Hexagone, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) calcule à 73 kilos les déchets d'emballage générés par chaque Français annuellement –, avance que la plupart des industriels ont tendance à réduire leur *packaging*. Ce sentiment n'est pas partagé par Laurent Thurnheer, le fondateur de Summit Foundation, qui travaille notamment dans des zones de loisirs tels les festivals ou les stations de ski. «La problématique du suremballage, en particulier en plastique, se révèle toujours plus criante sur le terrain!» s'exclame le Lausannois.

## Les écocontrats genevois

Même son de cloche chez Pierre Maudet, à la tête du Département de l'environnement et de la sécurité de la ville de Genève, qui a concrétisé une quinzaine d'«écocontrats» avec des entreprises de la place. «Le déchet est un échec économique!» lance-t-il. Face à la croissance des *take-away* – selon l'OFEV, la restauration rapide génère 55% des débris jetés dans la rue –, le politicien a développé des

## 3000 t

Le volume annuel des emballages qui finissent à la poubelle, selon une estimation indicative de l'OFEV.

## 118 kg

Le poids des matières plastiques par habitant, ce qui représente 15% des déchets urbains.

## 51%

La part de déchets recyclés: PET (81%), papier (82%), verre (95%), aluminium (90%), conserves (84%).



## Salade de carottes

Carottes en vrac  
0 fr. 55 les 300 g  
0 fr. 18/100 g

+1083%

Barquette préparée  
3 fr. 40 les 160 g  
2 fr. 13/100 g

Différence de prix exprimée en % entre denrées emballées raisonnablement ou non

## Compote de pommes

1 bocal  
1 fr. 30 les 720 g  
0 fr. 18/100 g

+469%

En sachets à boire  
4 fr. 10 les 400 g  
1 fr. 025/100 g

## Chips nature

1 paquet Chio  
4 fr. 95 les 300 g  
1 fr. 65/100 g

+135%

1 paquet Zweifel  
1 fr. 20 les 31 g  
3 fr. 87/100 g

## Saucisses sèches

Gendarmes  
5 fr. 30 les 300 g  
1 fr. 77/100 g

+94%

Minipic  
3 fr. 10 les 90 g  
3 fr. 44/100 g

## Fromage Tartare

En 1 portion  
3 fr. 10 les 150 g  
2 fr. 07/100 g

+91%

En portion apéro  
3 fr. 95 les 100 g  
3 fr. 95/100 g

## Chocolat Toblerone

1 barre  
6 fr. 75 les 400 g  
1 fr. 69/100 g

+47%

1 paquet de petites portions  
5 fr. 20 les 209 g  
2 fr. 49/100 g

## Sandwich toast + jambon + fromage

Sandwich maison  
Toasts: 2 fr. 90 les 730 g  
Jambon: 3 fr. 90 les 173 g  
Gruyère: 5 fr. 90 les 274 g  
Total: 12 fr. 70 pour 1177 g  
1 fr. 08/100 g

+122%

Sandwich Anna's Best  
3 fr. 90 les 162 g  
2 fr. 40/100 g

## Cacahouètes

1 sachet Pittjes  
1 fr. 95 les 250 g  
0 fr. 78/100 g

+63%

3 mini-sachets Pittjes  
1 fr. 90 les 150 g  
1 fr. 27/100 g

## Fromage Kiri

1 boîte de 8 portions  
2 fr. 80 les 160 g  
1 fr. 75/100 g

+31%

1 boîte de 4 barquettes Dippi  
3 fr. 20 les 140 g  
2 fr. 29/100 g





partenariats ciblés pour limiter le *littering* sur la voie publique et améliorer les taux de recyclage. Le Genevois s'est également attaqué à la source: la production des futurs détrit. Ainsi, Migros Genève a supprimé les sacs en plastique des caisses des supermarchés. Soit 35 millions de pièces par an, avec au passage une économie annuelle de coûts de 500 000 francs pour la filiale genevoise, qui lancera, tout prochainement, un sac à tri que les clients pourront emporter à domicile.

#### L'enjeu des collectivités locales

Autre exemple: Manor, qui a réduit drastiquement les emballages de ses articles de restauration rapide. «Nous avons négocié un écocontrat avec la direction genevoise de Manor, explique Pierre Maudet. A savoir que la ville se chargeait du premier nettoyage de la journée aux abords des magasins, Manor prenant ensuite la relève. Lorsque le distributeur s'est rendu compte à quel point ses poubelles

débordaient, il a très rapidement pris des mesures pour faire mincir ses emballages.» Le magistrat radical, qui travaille sur une dizaine de nouveaux écocontrats, espère convaincre La Poste et d'autres firmes de mettre en place un système de récupération des téléphones mobiles hors d'usage.

«Je suis convaincu qu'il y aura toujours plus de tri, mais aussi plus de déchets. Tout l'enjeu pour les collectivités locales, c'est de les gérer», ajoute Pierre Maudet, pour qui l'alliance public-privée, de manière volontariste, constitue une piste intéressante. Du côté des fabricants, où les emballages constituent aussi un formidable outil de marketing, si les stratégies à large échelle ne pullulent pas en Suisse, certains frémissements se font sentir. Sabine Vulic, porte-parole de Coop, note que le groupe met en place plusieurs projets allant dans le sens du «désemballage». L'an dernier, les conditionnements de certains assortiments de fruits, légumes, viandes et *convenience food* ont été réduits de

10% à 15%, note-t-elle. Nestlé, le géant de l'agroalimentaire, déclare diminuer d'environ 1,5% chaque année le volume des emballages de ses marques en Suisse depuis une décennie.

#### Un nouvel modèle économique?

Reste que la législation suisse dans le domaine est inexistante, comparée à celle des voisins européens, soumis notamment à une directive sur les emballages et les déchets d'emballage qui prévoit des limitations de volume et de poids, tout en prenant en compte leur nocivité environnementale. De quoi inciter les entreprises à chercher des alternatives (lire aussi en page 10). Outre-Manche, dopée par les autorités, la traque au suremballage a sonné. Ainsi, le distributeur Asda expérimente dans certains de ses supermarchés un système de plastique réutilisable que le client remplit avec la lessive de son choix.

Toujours en Angleterre, à Londres, un magasin appelé Unpackaged (Désemballé) ne propose que des articles en vrac... Pour Régis Chatelain, de Swissecology, le «désemballage» répond non seulement à une demande croissante des consommateurs, mais peut s'avérer un excellent modèle économique. Le directeur du bureau d'ingénierie en développement durable en veut notamment pour preuve Ikea, le leader de l'ameublement suédois, réputé aussi bien pour ses emballages réduits au minimum que pour ses systèmes de recyclage. **E. K.**

Lire aussi la chronique des Amériques en p. 30



Protocole d'enquête sur Frc.ch

## Acheter en réduisant ses déchets

A défaut de réglementations contraignantes pour les fabricants, reste aux consommateurs à adopter des gestes simples pour limiter leurs détrit. Qui leur feront faire au passage de substantielles économies!

- Achetez en vrac fruits, légumes, fromages, œufs...
- Privilégiez les produits emballés dans un seul matériau

- Evitez les minidoses ou portions individuelles
- Optez pour les grands contenants et les recharges pour les produits non périssables
- Bannissez les produits à usage unique, comme les rasoirs jetables
- Préférez les bouteilles recyclables ou, mieux, buvez l'eau du robinet
- Utilisez de préférence des cabas réutilisables pour faire vos courses.

## Bioplastique L'arbre qui cache encore la forêt

*Controversés en Suisse, les plastiques «naturels» séduisent les pays européens. De nouvelles générations issues de déchets agricoles ou d'algues devraient voir le jour.*

Terminé les sacs en plastique distribués gratuitement aux caisses des magasins italiens! Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, seuls les sacs biodégradables sont autorisés dans la Péninsule. Une première dans un pays qui use de presque un quart des sacs produits dans l'Union européenne – environ 300 par habitant chaque année. Et peut-être les prémices de nouvelles habitudes de consommation, la Commission européenne allant lancer une vaste réflexion sur l'impact environnemental des sacs plastique jetés dans la nature, et dans les mers, dans laquelle l'interdiction des sacs à usage unique n'est pas exclue.

La Suisse reste dubitative quant à la nécessité d'une législation. En témoigne le rejet de la motion déposée en 2008 par le député fribourgeois Dominique de Buman. Selon l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), les 3000 tonnes de sacs plastique ne pèsent que 0,5% des 850 000 tonnes de matières synthétiques finissant chaque année dans les poubelles. Quant à leur écobilan, note Peter Gerber, de l'OFEV, il s'avère même plus favorable que celui des sacs en papier, souvent impossibles à recycler en raison de leurs traitements chimiques. «Nous avons la chance en Suisse d'avoir un système d'usines d'incinération des ordures, source d'éner-



Sacs à base d'amidon de maïs ou de pomme de terre de BioApply (VD).

gie, qui fonctionne très bien», soutient Sébastien Piguet, directeur du Bureau d'investigation sur le recyclage et la durabilité.

#### Domaine de niche

«Les analyses de cycle de vie des produits varient selon les critères pris en compte. Comme le pétrole, une ressource non renouvelable utilisée pour la fabrication de la majorité des plastiques synthétiques, que d'aucuns omettent dans leurs calculs», rétorque Yves Poirier, du Laboratoire de biotechnologie végétale de l'Université de Lausanne. Le chercheur, qui relève que, au final,

«la meilleure énergie, c'est celle que l'on n'utilise pas», travaille sur le bioplastique du futur par la modification génétique de plantes. «Nous sommes encore loin d'y arriver», résume-t-il. A noter que, tout comme la douzaine de sortes de plastiques synthétiques, les bioplastiques sont multiples.

Dans ce domaine de niche, les recherches se concentrent sur deux axes principaux: primo, les nouveaux polymères issus d'amidon de plantes, en général de maïs, ou dérivés de sa fermentation, tel l'acide polylactique (PLA), et, secondo, des polymères chimiquement équivalents aux plastiques dérivés du pétrole, mais fabriqués à partir de molécules synthétisées par des micro-organismes, comme le bio-polyéthylène, à base de canne à sucre, explique Yves Poirier.

Attention: tous les bioplastiques ne sont pas biodégradables. Et ils comprennent encore des défauts, dont un certain manque de résistance à l'humidité pour certains. Ils restent encore chers comparés aux plastiques dérivés du pétrole. Mais leur développement, voire leur essor, est certain, notamment dès 2013, où une nouvelle génération de bioplastiques, issus de déchets agricoles ou d'algues, devrait apparaître sur le marché. **E. K.**